

DGE : Attaque frontale ! Le pôle 3E Direcctement touché ! Ils étaient 430, il n'en restera que 120 !

5 septembre 2018



DGE : Attaque frontale !

Les pôles 3E DIRECCTement touchés !

Mercredi 29 août les fédérations syndicales des MEFs ont été convoquées par le cabinet de Bruno Lemaire à une réunion portant sur le devenir des agents du pôle 3E (Entreprises, Emploi, Economie) des DIRECCTE. Les agents « à l'ex-industrie (DIRRE) sont de nouveau le cœur de cible. Magnanimes, voire dociles, ils sont interchangeables à souhait. C'est du moins ce que pense cette administration Centrale avant même d'avoir collationné et synthétisé les propositions des Préfets, en octobre 2018, comme stipulé dans les circulaires du Premier ministre du 24 juillet 2018 sur l'organisation territoriale des services publics.

En effet, sans jamais avoir procédé à l'analyse et au bilan depuis la création des DIRECCTE en 2009, il est indiqué que c'est l'absence de coordination de l'État et le glissement vers le transfert progressif des missions de services publics et des acteurs politiques en matière de développement économique, couplée à une incomplète prise en compte des conséquences de la loi Notre qui conduit aujourd'hui, les Ministères économiques et Financiers (MEF), dans la droite ligne de la circulaire n°6029/SG à supprimer des missions.

Ils étaient 430, il n'en restera que...120 !

Exit les autres missions - Conduite du pilotage et de l'ingénierie des fonds structurels : FSE, FEDER - Contrôle de la réglementation de la formation professionnelle, - Accès et retour à l'emploi, accompagnement des demandeurs d'emploi et des personnes les plus exposées au risque d'exclusion du marché du travail - Acteurs en faveur des territoires, des branches professionnelles, des entreprises, des actifs, elles seraient tout simplement abandonnées et/ou transférées, même si ce dernier point est très vague pour l'instant.

Du point vue structurel, un service économique régional serait créé sur le territoire métropolitain hors Corse, soit douze structures régionales regroupant en moyenne 12 agents et implantées, sauf exception dictée par le contexte local, au chef-lieu de région.

Cela concerne 430 agents « ETP », dans le pôle 3E. Si on y retire les 120 qui seront regroupés dans les services économiques régionaux, ce sont donc 310 agents qui devront être « recensés » dans le cadre d'un plan social d'accompagnement individualisé d'ici fin 2019.

D'ici fin 2018 une cellule d'écoute sera mise en place pour entendre lors d'un entretien le « souhait » de mobilité des agents ainsi que la création d'une plateforme RH régionale en charge de trouver des « solutions individuelles » telle que la mise à disposition des agents (MAO) chez des opérateurs, dont la Banque Publique d'Investissement (BPI), dans d'autres administrations, plan de départ volontaire, formation de reconversion dont les contours devraient être calqués sur les décisions en cours à la Fonction Publique.

Cela rappellera à celles et ceux qui ont malheureusement déjà été confrontés à des abandons de missions de services publics précédents de revivre cette période angoissante.

Ce qui a été dit :
Concentrer les missions des services déconcentrés de l'État, au cas d'espèce de la Direction Générale des Entreprises (DGE) et plus particulièrement celles du Pôle 3E en DIRECCTE en la réduisant à trois axes :
- l'accompagnement des entreprises en difficulté ;
- le développement des filières stratégiques ;
- et l'innovation.



DGE :

Attaque frontale !

Les pôles 3E DIRECCTement touchés !

I.D.D.
Solidaires

Mercredi 29 août les fédérations syndicales des MEFs ont été convoquées par le cabinet de Bruno Lemaire à une réunion portant sur le devenir des agents du pôle 3E (Entreprises, Emploi, Economie) des DIRECCTE. Les agent.e.s de l'ex-industrie (DRIRE) sont de nouveau le cœur de cible. Magnanimes, voire dociles, ils sont interchangeable à souhait. C'est du moins ce que pense cette administration Centrale avant même d'avoir collationné et synthétisé les propositions des Préfets, en octobre 2018, comme stipulé dans les circulaires du Premier ministre du 24 juillet 2018 sur l'organisation territoriale des services publics.

Solidaires
CCRF & SCL

En effet, sans jamais avoir procédé à l'analyse et au bilan depuis la création des DIRECCTE en 2009, il est indiqué que c'est l'absence de coordination de l'État et le glissement vers le transfert progressif des missions de services publics et des acteurs politiques en matière de développement économique, couplée à une incomplète prise en compte des conséquences de la loi Notre qui conduit aujourd'hui, les Ministères économiques et Financiers (MEFs), dans la droite ligne de la circulaire n°6029/SG à supprimer des missions.

Sud Centrale
Solidaires

Ils étaient 430, il n'en restera que...120 !

Exit les autres missions - Conduite du pilotage et de l'ingénierie des fonds structurels : FSE, FEDER - Contrôle de la réglementation de la formation professionnelle, - Accès et retour à l'emploi, accompagnement des demandeurs d'emploi et des personnes les plus exposées au risque d'exclusion du marché du travail - Actions en faveur des territoires, des branches professionnelles, des entreprises, des actifs, elles seraient tout simplement abandonnées et/ou transférées, même si ce dernier point est très vague pour l'instant.

Du point de vue structurel, un service économique régional serait créé sur le territoire métropolitain hors Corse, soit douze structures régionales regroupant en moyenne 12 agents et implantées, sauf exception dictée par le contexte local, au chef-lieu de région.

Cela concerne 430 agents « ETP », dans le pôle 3E. Si on y retire les 120 qui seront regroupés dans les services économiques régionaux, ce sont donc 310 agents qui devront être "recasés" dans le cadre d'un **plan social d'accompagnement individualisé d'ici fin 2019**.

D'ici fin 2018 une cellule d'écoute sera mise en place pour entendre lors d'un entretien le «souhait» de mobilité des agents ainsi que la création d'une plateforme RH régionale en charge de trouver des «solutions individuelles telle que la mise à disposition des agent.e.s (MAD) chez des opérateurs, dont la Banque Publique d'Investissement (BPI), dans d'autres administrations, plan de départ volontaire, formation de reconversion dont les contours devraient être calqués sur les décisions en cours à la Fonction Publique.

Cela rappellera à celles et ceux qui ont malheureusement déjà été confronté.e.s à des abandons de missions de services publics précédents de revivre cette période angoissante.

Ce qui a été dit :

Concentrer les missions des services déconcentrés de l'État, au cas d'espèce de la Direction Générale des Entreprises (DGE) et plus particulièrement celles du Pôle 3E en DIRECCTE en la réduisant à trois axes :

- l'accompagnement des entreprises en difficulté ;
- le développement des filières stratégiques ;
- et l'Innovation.

Août/septembre 2018

• Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Actualités >

• Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/DGE-Attaque-frontale-Le-pole-3E-Direcctement-touche-Ils-etaient-430-il-n-en>

